

# Association des Anciens Elèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889

-----  
**Michel Doucement - Président**

38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin

Email: [michel.doucement@gmail.com](mailto:michel.doucement@gmail.com)

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2016

Le président ouvre l'assemblée générale à 10h30, après le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Participent à l'assemblée générale : Mesdames MOUTON, PLAQUET.

Messieurs BEAUDELLE (proviseur-adjoint), GLORIEUX (proviseur-adjoint), COGET, DOUAL, DOUCEMENT (Michel), DUMONT, PAURICHE, RAMON, VANNIER, WEMEAU.

Absents excusés et ayant donné pouvoir: Mme GOUBET (Isabelle), Messieurs BAW, CAMPO, CATTEAU, CODACCIONI, COINTAULT, DONNAY, DOUCEMENT (Jean-Christophe), DOUCEMENT (Sylvain), GOUBET (Olivier), LASNON, soit 11 pouvoirs reçus. Madame DELTOMBE, empêchée à la dernière minute, est représentée par Madame PLAQUET.

Le Président remercie chaleureusement les membres de l'association qui ont fait l'effort de venir assister à l'assemblée générale ainsi que ceux qui ont renvoyé leurs pouvoirs.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE présenté par le président.

### 1) Développement de l'association:

Les effectifs de l'association stagnent et, bien sûr, ce n'est pas nouveau. Par courrier électronique, le président a reçu trois demandes de renseignements sur l'association et sur la procédure d'adhésion. Il y a répondu en donnant un aperçu des buts et du fonctionnement de l'association et y a joint le formulaire d'adhésion le tout par courrier électronique puisqu'il n'avait pas d'adresse, mais à sa connaissance il n'y a pas eu de suite puisque Brigitte ne lui a rien signalé. Les autres demandes, par courrier électronique, concernent des anciens élèves du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Son assistance a été à chaque fois très limitée puisqu'il y a peu de choses exploitables dans les archives. Un point positif néanmoins : cela a permis de récupérer une copie d'un album de photos de 1909 contenant quelques photos du lycée et du petit lycée que nous avons déjà dans les archives, d'autres que nous n'avons pas et une collection quasi complète des photos de classes de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminales et Prépas de l'année 1909. Ainsi que le président le dit régulièrement, tout le monde trouve que l'association est utile et qu'elle fait bien les choses, en particulier le soutien financier aux élèves confrontés à des difficultés pécuniaires, mais, cela ne va guère plus loin.

Cette année, nous déplorons le décès de Mr. Henri Petit en novembre l'an dernier après l'AG ainsi que celui de Mr. Alain Decaux en mars. Bien entendu, le président a présenté ses condoléances ainsi que celles de l'association. Un courrier reçu en réponse indiquait qu'un

hommage à Mr. Decaux serait organisé en fin d'année et que le président serait tenu informé, mais pour l'instant il n'a reçu aucune nouvelle.

Conclusion: Les effectifs stagnent vraiment et même diminuent.

La question posée les années précédentes : « que faire pour enrayer la baisse des effectifs ? » reste d'actualité. La société actuelle répugne à cette forme d'engagement!! Le président propose que nous poursuivions nos efforts, mais, bien sûr, il est ouvert à toute idée nouvelle.

#### 2) Actions de l'association en direction des élèves:

- La collecte de dons à notre fonds de solidarité lancée en décembre 2015 auprès des parents a rapporté 1040€. Avec les dons des membres de l'association nous avons pu apporter une aide à une élève BCPST2 pour le paiement de l'internat ; la famille était en grande difficulté financière. Le montant figure dans le bilan financier. Nous l'avons également aidée pour des déplacements liés à des épreuves des concours.

Début juin, dans un courrier de remerciement aux parents donateurs, le président a dressé un bilan de l'opération.

On peut remarquer que cette année encore il n'y a pas eu de demandes d'aide au paiement des frais d'inscription aux concours.

Nous reviendrons sur le sujet des aides aux élèves lors du rapport financier pour préciser le montant que nous entendons y consacrer.

Le président a demandé au lycée le lancement d'une nouvelle collecte de dons. Mr. Beaudelle a proposé que, comme l'an dernier, la demande aux parents des classes prépas soit jointe au bulletin du 1<sup>er</sup> semestre en décembre ce qui a été évidemment accepté.

- Comme chaque année depuis 2007, nous avons récompensé un élève par classe prépa de deuxième année (prix Louis Chatry) ainsi que l'élève le plus sportif. Chaque prix est d'un montant de 110 € et le montant total est de 1540 €. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée par le Staff Faidherbe. Cette année, le Gala a eu lieu le 17 mai dans le complexe de salles appelé les Halls de la Filature à Saint André. Comme d'habitude, l'organisation était remarquable.

#### 3) Relations entre l'association et le lycée:

Elles sont toujours excellentes et fréquentes.

- Le président participe à chaque fois qu'il le peut aux réunions du CA. Il est informé des différentes manifestations ayant lieu au lycée : conférences, pièces de théâtre, concerts... Les informations concernant ces événements sont en principe disponibles sur le site Web du lycée:

**[www.faidherbe.org](http://www.faidherbe.org)**

- Il passe souvent au lycée et rencontre régulièrement Messieurs les Proviseur et Proviseurs-Adjoints ainsi que ses anciens collègues professeurs.

#### 4) Vie de l'association:

- Comme d'habitude, le président a reçu et a répondu à divers courriers écrits et électroniques de membres et non-membres de l'association. Il a déjà évoqué la nature des demandes qu'ils contiennent.

- Le président n'a pas pu participer cette année à la « journée portes ouvertes » du lycée pour raison d'absence.

- Le président vous a tenus informés de la vie du lycée et de celle de l'association par les billets de printemps et de rentrée.

Le président demande un VOTE sur ce rapport moral et d'activité. **Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER ET COTISATION 2016 présenté par la trésorière.

**Le bilan de l'exercice 2015-2016 est de – 845,15€.** Le montant du repas de l'AG 2015 payé sur l'exercice 2016 représente 540€. Même en tenant compte de cela, le solde pour l'année 2016 resterait négatif à savoir -305,15€. Par contre le solde de l'année 2015, qui officiellement est positif de +289,82€ aurait du être négatif à savoir -250,18€.

Pour l'exercice 2016, **les recettes de cotisations se sont élevées à 905€**, réparties en

Cotisations de 27 membres (sur 83 inscrits au 31/10) pour 815€

Cotisations en retard 2015 au nombre de 3 pour 90€

Ces cotisations servent à financer les prix Louis Chatry, soit 1540€, ainsi que le fonctionnement de l'association.

On peut donc constater que le montant des cotisations ne suffit plus à financer ces activités. Ceci nous obligera sans doute dès cette année à puiser dans les fonds de réserve.

La caisse d'entraide est financée par les dons des parents et par ceux des membres de l'association. **Le montant total des dons reçus est de 1790€**

soit 1050€ de la part des parents d'élèves

et 740€ de la part des membres.

**Elle a permis d'aider financièrement une étudiante pour un montant de 921,51€.**

La valeur des réserves financières de l'association s'est maintenue.

La trésorière demande un VOTE sur le bilan financier. **Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

-La trésorière propose de ne pas modifier le montant de la cotisation qui resterait donc égale à 30€, de maintenir à 2000 € le montant annuel prévisionnel des aides à apporter aux élèves en difficulté financière, tout en précisant que, le cas échéant, l'association pourrait faire preuve d'adaptabilité, ce qui, en tenant compte du montant des prix Louis Chatry, conduit à un budget prévisionnel de 3540€. Le président demande un VOTE. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES:

1) La question des changements éventuels de nom et de statuts de l'association :

Je cite les mots du président : « Dans le billet de printemps je vous avais posé une question relative au changement de nom de l'association. Corrélativement, se posait évidemment la question de la modification des statuts. Je vous donnais, après mure réflexion, mon opinion et celle du président (il n'y avait aucune raison qu'elles coïncident, même si c'est, en fait, le cas). Un seul membre de l'association Pierre Vannier, m'a donné son avis par courrier et j'ai pu en discuter rapidement avec Albert Piccavet. Personne d'autre ne s'est manifesté. Devant ce manque d'intérêt du plus grand nombre, je suis amené à considérer que la discussion est close. Par contre, j'encourage fortement les personnes concernées à créer une Amicale des Personnels (actifs et retraités) du lycée, association dont les buts seront forcément différents de ceux de notre association. » Une réflexion est, d'ailleurs, en cours et un projet semble prendre tournure.

2) Action en direction des élèves :

Brigitte Mouton émet l'idée d'une sensibilisation des élèves de deuxième année de prépa au maintien du contact entre les différents membres d'une promotion. Celui-ci pourrait prendre la forme d'un réseau avec création d'un annuaire contenant entre autres les adresses électroniques des différents participants. L'idée semble plaire à tous les participants. Il est décidé d'essayer de mettre en œuvre cette action au cours du second trimestre de cette année

scolaire. Le temps est compté car à partir de mars les étudiants sont beaucoup plus préoccupés par la préparation des écrits que par toute autre chose. Nous allons voir avec Mr. Beaudelle comment les rencontres avec les classes concernées peuvent être organisées.

- CHOIX D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le président propose de maintenir le choix fait deux ans auparavant: l'AG se tient " le samedi qui suit le 11 novembre ce qui maintient la proximité temporelle avec le 11 novembre et minimise les problèmes d'organisation pour le lycée (journée ordinaire). Bien sûr, lorsque le 11 novembre tombe un vendredi, le samedi qui le suit faisant probablement partie d'un pont, l'AG est reculée d'une semaine ". Le président demande un VOTE. **L'AG 2017 aura donc lieu, sauf événement imprévu samedi 18 novembre 2017.**

En l'absence d'autres questions, clôt l'assemblée générale à 11h30.

(Compte-rendu établi par le président de l'association à partir de ses notes)

Michel Doucement